

CONVENTION DE BÉNÉVOLE + FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

D'une part, entre l'Association Festigays
Adresse : MDA, 1a Place des Orphelins, 67000 Strasbourg
Email : contact@festigays.net

Et

Nom : _____

Prénom : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Ci-après « Lae Bénévole »
D'autre part.

Lae Bénévole accepte de participer volontairement et sans aucune contrepartie, notamment financière, aux activités organisées par l'Association, dans le cadre de l'événement "Marche des Visibilités" qui se tiendra à Strasbourg le samedi 14 juin 2025.

Pour toute autre activité autre que celles mentionnées ci-dessus, l'Association décline toute responsabilité.

Dans le cadre des activités définies ci-dessus, lae Bénévole s'engage à :

- Coopérer de manière courtoise avec les différents partenaires de l'Association : salarié.es permanents, autres bénévoles, prestataires...
- Respecter la nature des activités organisées par l'Association et l'ensemble des normes de sécurité applicables à l'occasion de l'événement susmentionné
- Être en pleine possession de ses moyens : alcool, drogue et autres substances illicites sont interdites le jour des événements,
- Ne pas être porteur d'arme blanche ou d'arme à feu,
- S'abstenir d'être désagréable et d'avoir des gestes ou propos déplacés,
- De manière générale, veiller à ne pas perturber le bon déroulement des événements.

Par ailleurs, lae Bénévole communiquera à l'Association, dans un délai suffisant pour permettre la bonne tenue des activités susmentionnées de l'Association, ses disponibilités sur la plage horaire de l'événement, ainsi que les horaires qu'il aura choisis. Dans le cas où lae Bénévole renoncerait à participer aux activités susmentionnées, iel s'engage à en avvertir sans délai l'Association.

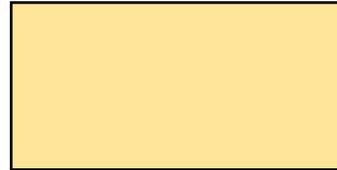
De son côté, l'Association s'engage à couvrir par une assurance adéquate tout risque, notamment d'accident causés ou subis, lié à la participation aux activités susmentionnées de lae Bénévole.

CONVENTION DE BÉNÉVOLE + FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

En cas de manquement constaté par l'Association aux engagements pris présentement par la Bénévole, sa participation aux activités susmentionnées pourra être interrompue, et la responsabilité de l'Association ne saurait être engagée à l'issue de cette participation.

Fait à _____, le _____

Lae Bénévole



FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Références : Art. 9 du Code civil, Art. 8-1 CEDH + jurisprudence française

J'autorise l'association « FestiGays » et ses photographes partenaires à me photographier et me filmer dans le cadre de la Marche des Visibilités que l'association organise le 14 juin 2025.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'événement, notamment sur le site internet de l'association et ses réseaux sociaux, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association. Ces images ne devront pas porter atteinte à ma dignité, ni être de nature dégradante ou humiliante.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association « FestiGays » qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Fait à _____, le _____

Lae Bénévole



La signature de la convention ET du formulaire d'autorisation de diffusion d'image est nécessaire pour participer en tant que bénévole.